



Identification de l'organisme
Mairie de MERVILLE
Place de la Libération
59 660 MERVILLE
Tél : 03 28 48 20 22
Fax : 03 28 49 68 05

Objet du marché :

Le présent marché a pour objet la création d'un équipement polyvalent, 115 rue d'Aire à Merville (59).

Décomposition en tranches et en lots

Le présent marché se compose de sept (7) lots définis comme suit :

Lot n°1 : Voirie Réseaux Divers

Lot n°2 : Clos couvert

Lot n°3 : Plomberie, chauffage et ventilation

Lot n°4 : Electricité

Lot n°5 : Finitions

Lot n°6 : Cuisine

Lot n°7 : Monte-charge

Dispositions particulières en cas d'allotissement

Un même candidat peut soumissionner pour tous les lots. Il n'y a pas de limitation du nombre de lots pouvant être attribués à un même candidat.

Selon le nombre de lots susceptibles d'être attribués, la présentation d'offres variables est interdite.

Durée

Le marché sera effectif dès sa notification. La réalisation de l'ensemble des travaux est prévue pour une durée de 6 mois.

Procédure de passation :

Ce marché est à procédure adaptée – Article 27 du CMP

L'avis d'appel public à la concurrence est publié en Mairie, sur les sites marchesonline et BOAMP, ainsi que sur le site internet de la commune.

Clause d'insertion en vue de l'accès à l'emploi de publics rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières

En application de l'article 38 du code des marchés publics soumis à l'ordonnance du 23 juillet 2015, l'entreprise choisie, quelle qu'elle soit est tenue pour l'exécution du marché, de proposer une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières.

Sont notamment concernés, telles que des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA), des demandeurs d'emploi de longue durée, des jeunes en recherche d'emploi sortis sans qualification à l'issue de leur scolarité ou sans expérience professionnelle, les allocataires des minima sociaux (ASS ...), des personnes ayant une reconnaissance en qualité de travailleurs handicapés (RQTH), les séniors ...

En outre, d'autres personnes rencontrant des difficultés particulières peuvent, sur avis motivé de Pôle Emploi, des Maisons de l'Emploi, des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), des missions locales ou de CAP Emploi, être considérées comme relevant des publics éloignés de l'emploi.

Afin d'éviter tout effet discriminatoire de la clause d'insertion à l'égard des candidats, la personne publique a mis en place une procédure spécifique d'assistance gérée par le **PLIE Flandre Lys**.

Cette structure a pour missions :

- d'assister les entreprises candidates pendant la préparation de leur offre, en matière de dispositif d'insertion ;
- de proposer des personnes susceptibles de bénéficier des mesures d'insertion avec le concours des organismes spécialisés ;
- de fournir, à titre indicatif, la liste des opérateurs de l'insertion par l'économie concernés par le marché ;
- de suivre l'application de la clause et d'évaluer ses effets sur l'accès à l'emploi en liaison avec les entreprises.

Retrait des dossiers :

Les dossiers de candidature peuvent être obtenus au service finances de la commune (merci de prévenir de votre passage) ou par mail sur demande à l'adresse suivante :

mhennion@ville-merville.fr

Renseignements administratifs et techniques :

Mairie de Merville – Place de la Libération – 59660 MERVILLE

Tél : 03 28 48 20 22 Fax : 03 28 40 87 10

Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Service Finances → e-mail : mhennion@ville-merville.fr

Critères de sélection :

Les offres des candidats présentant des capacités suffisantes sont analysées au regard des critères de jugement des offres suivants :

Valeur technique (<i>appréciée au regard du mémoire technique</i>)	45%
Sous critère 1 – Planning détaillé des travaux pour la durée du marché	15%
Sous critère 2 – Méthodologie et moyens	20%
Sous critère 3 – Qualité environnementale	10%
Prix	55%

Précisions concernant le critère « 1 - Prix des prestations » : il sera jugé sur le montant des prestations.

Le critère prix est noté, selon la formule suivante :

Note prix = 60 x offre la plus basse

Offre

Les offres seront classées par ordre décroissant en application des critères d'attribution. L'offre la mieux classée sera retenue.

Date de l'envoi de l'avis à la publication : le 23 mai 2017

Date limite de remise des offres : le 20 juin 2017